

**Préservez-vous !
Adhérez au Snetaa-Fo**



**Non au gel des salaires !
Non aux suppressions de postes !
Non à l'évaluation arbitraire des professeurs !**

**Le Snetaa combat quotidiennement,
à vos côtés, contre :**

- L'évaluation au mérite arbitraire
- Toutes les souffrances au travail
- Les harcèlements,
- "Le toujours plus pour toujours moins"

Le Snetaa, c'est :

- Le PREMIER syndicat des PLP (28% des PLP aux dernières élections !)
- Le seul syndicat de PLP à avoir des élus dans toutes les académies de Métropole, des DOM et TOM
- Un syndicat REPRESENTATIF

Le Snetaa exige :

- Du respect, de la reconnaissance et une revalorisation salariale pour les PLP
- La défense de notre statut de fonctionnaire d'Etat
- L'ouverture en nombre significatif de CAP et de BTS en LP

**Alors SE PRÉSERVER, s'assurer une défense réelle et efficace,
défendre les valeurs fortes de Laïcité, de Solidarité et d'Indépendance,
C'est ADHERER !
Maintenant adhérez au**

snetaa
FO

SYNDICALISATION

Adhérez,
ré-adhérez

Toute demande d'information particulière, relative à l'adhésion, doit être adressée par écrit au Trésorier National :
SNETAA – 74 rue de la Fédération – 75739 PARIS Cedex 15
ou par mail : tresoriernationalsnetaa@orange.fr

Métropole

Pour connaître les tarifs appliqués dans les DOM-TOM, reportez-vous sur notre site www.snetaa.org

ADHEREZ, RE-ADHEREZ SYNDICALISATION : LE PAIEMENT EN 10 FOIS !

(par prélèvement automatique)

POUR ADHERER – RE-ADHERER

- **Adhésion – Ré-adhésion par chèque** : remplissez le bulletin de pré-syndicalisation et joignez le chèque correspondant (plusieurs chèques possible).
- **Adhésion – Ré-adhésion en prélèvement automatique (pour la première fois)** : remplissez les bulletins d'adhésion et de prélèvement ; signez l'autorisation de prélèvement en bas du document de prélèvement et joignez un RIB.
- **Renouvellement d'une adhésion effectuée par prélèvement automatique** :
le renouvellement est automatique (reconduction tacite), signalez nous d'éventuels changements : coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone, ...),
- *professionnels (établissement, échelon, situation administrative, ...),*
remplissez le document «Fiche de mise à jour et d'inscription» pour 2011/2012.
- *bancaires*, complétez l'autorisation de prélèvement et joignez un RIB.

ATTENTION : TOUT PRELEVEMENT ECHU EST DÛ.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE (Règlement Intérieur du SNETAA).

CERTIFICAT FISCAL

Le certificat fiscal pour l'année 2011 sera systématiquement envoyé à tout nouvel adhérent à réception de son adhésion. Il comprend les sommes versées en année civile. Pour les collègues déjà adhérents, il a été adressé par mail en mars 2011

La cotisation au SNETAA-FO permet une réduction d'impôt égale à 66%
du montant de l'adhésion
(en totalité dans le cas d'une déduction de frais réels).

INSCRIPTION 2011/2012

M. Mme. Melle (*rayez les mentions inutiles*)

Nom Prénom

Nom de jeune fille Date de naissance / / Dpt / / /

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse courriel @

Adresse personnelle

Code postal : / / / / Ville :

Academie :

Votre situation administrative 2011/2012

Qualité : titulaire non titulaire
 retraité(e)

En tant que :

PLP CPE CERTIFIÉ / AGRÉGÉ
 Classe Normale Hors Classe

Échelon Depuis le

Discipline

Situation particulière

Votre établissement d'exercice 2011/2012

Lycée - L.P. Collège - SEGPA EREA

Autre (*précisez*) :

Nom et adresse de l'établissement

ou son n° d'immatriculation :

.....

.....

Localité :

JE CALCULE MA COTISATION : (voir tableau ci-dessous)

Cotisation (en fonction de son grade et de son échelon) : €

AP numérique : OUI - 10 €

(envoi de notre journal par mail) NON 0 €

TOTAL COTISATION : €

* Le montant indiqué des cotisations, comprend la part obligatoire de la carte confédérale et fédérale de 6,90€

* Chaque cotisation payée par Prélèvement Automatique sera majorée de 3,10€ des frais bancaires (frais annuels).

TARIF MÉTROPOLE

CERTIFIÉS / PLP / CPE

Ech.	Cotisation classe normale	Cotisation hors-classe	Cotisation professeurs bi-admissibles
1	109	184	148
2	146	201	166
3	152	215	178
4	160	227	191
5	167	245	202
6	175	259	215
7	184	273	227
8	194		243
9	205		260
10	220		274
11	235		298

NON-TITULAIRES

Indice	Cotisation	Cotisations uniques Retraités
moins de 450	75	118
de 450 à 500	98	Sans solde
de 500 à 700	121	27
au-delà de 700	144	Stagiaires
		109

Temps partiel : prorata de 60% à 90% du temps de service statutaire

Mi-temps : ½ cotisation

J'accepte de fournir au SNETAA les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNETAA de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 01/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNETAA : 74 rue de la Fédération 75739 PARIS CEDEX 15.

En cas de paiement par prélèvement automatique, j'autorise le SNETAA à modifier le montant de ma cotisation sur la base de ma déclaration ci-dessus et du barème ci-joint

J'autorise le SNETAA à utiliser mon adresse e-mail pour tout envoi d'information

En cas d'affectation en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna ainsi qu'en DOM-TOM postérieurement à l'envoi de ce document, j'autorise le SNETAA à ajuster ma cotisation en fonction de la cotisation exigée dans ces départements et territoires

DATE ET SIGNATURE

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (à nous retourner)

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT FRACTIONNÉ DE LA COTISATION

- 1 > Remplir soigneusement la demande et l'autorisation de prélèvement automatique ci-dessous, datées et signées
- 2 > Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB). Attention : aucun prélèvement n'est possible sur un compte épargne, livret A, ... Ces documents vous seront remis gratuitement par votre établissement domiciliaire sur simple demande.

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part.

NOM PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

COMPTE A DÉBITER

Codes		Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
Établissement				

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Snetaa-FO
74, rue de la Fédération
75739 PARIS CEDEX 15

> date et signature :

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte, je réglerai la différence directement avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

540565

NOM PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Snetaa-FO
74, rue de la Fédération
75739 PARIS CEDEX 15

COMPTE A DÉBITER

Codes		Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
Établissement				

NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

> date et signature obligatoires :

Prière de renvoyer cet imprimé au SNETAA, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

ATTENTION : A compter de cette année, le prélèvement automatique s'opère en 10 mensualités de septembre à juin (le 04 de chaque mois).